

Développer ses achats circulaires et environnementaux de vêtements de travail & EPI

Boîte à outils



**Janvier
2024**

Développer ses achats circulaires et environnementaux de vêtements de travail & EPI

Boîte à outils

En 2021, le GIP Maximilien s'est vu confier par la Région Île-de-France une mission d'appui afin de coconstruire une commande publique circulaire avec les acheteurs publics franciliens. Cette mission s'inscrit dans l'offre plus large que porte le GIP sur la commande publique durable, destinée à l'ensemble des acheteurs franciliens.

La Mission achats publics circulaires et environnementaux (MAPCE) s'inscrit dans la Stratégie régionale en faveur de l'économie circulaire et vient aider les acheteurs à répondre aux exigences réglementaires de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) promulguée en 2020.

Avec ses partenaires et financeurs, le GIP Maximilien a développé un programme d'accompagnement à destination des acheteurs publics franciliens afin de les sensibiliser à l'économie circulaire et leur apporter des clés pour mettre en œuvre des achats circulaires. Son objectif : faire de l'Île-de-France un territoire exemplaire en matière d'achats responsables.

Le programme est composé de 4 parcours. Le parcours dédié aux vêtements de travail et EPI s'est tenu de novembre à décembre 2023 et a donné lieu à la coconstruction d'outils entre experts et acheteurs franciliens. Dans cette boîte à outils, vous retrouverez ces outils visant à mettre en œuvre une commande publique circulaire et écologiquement responsable, ainsi que des ressources préexistantes identifiées par les experts.

Les financeurs de cette mission, que nous remercions, sont :

- La Région Île-de-France
- L'ADEME
- La Métropole du Grand Paris
- La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT)

Des ressources créées par et pour vous

Dans cette section, vous retrouverez des outils développés par l'AFNOR et par le GIP Maximilien suite aux groupes de travail organisés lors du parcours Vêtements de travail et équipements de protection individuelle.

L'AFNOR est un groupe international qui accompagne les organisations dans leur démarche RSE par le biais de normes volontaires au travers de quatre métiers :

- Afnor certification
- Afnor normalisation
- Afnor éditions
- Afnor compétences

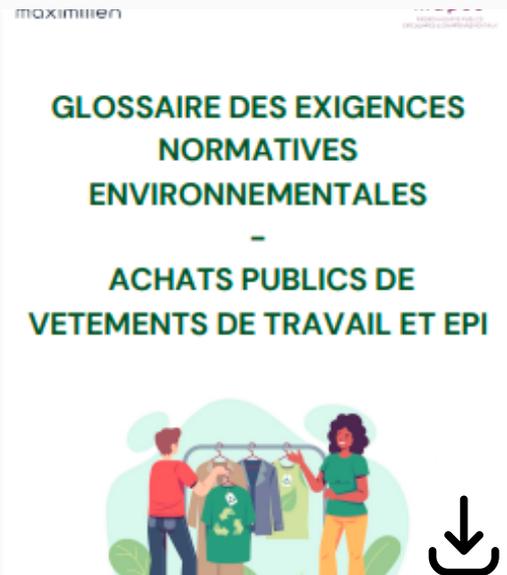
Dans le cadre de la MAPCE, le GIP Maximilien a fait appel à Bruno FREL, expert Achats responsables au sein de l'AFNOR.



Contact :

Bruno FREL
bruno.frel@afnor.org

Prendre en compte l'économie circulaire dans ses achats de vêtements de travail et d'EPI



Glossaire des exigences normatives



Acteurs opérant dans le secteur des vêtements de travail et EPI

EXEMPLES DE QUESTIONS A POSER DANS LE CADRE D'UN SOURCING POUR L'ACHAT D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES EX ELECTRONIQUES	QUESTION	COMMENTAIRE
Produit éco-responsable	<p>Est-ce que le mode de travail des fabricants implique la consommation des équipements ou de l'énergie, en mode éco-conçu d'énergie ou en mode vert, et la consommation d'eau (ou son écoulement) ?</p> <p>Le produit comprend-il une part de matières recyclées, réutilisées, etc. ?</p>	<p>Y voir le ratio de grappe de travail 2 ou 3 sur le EEE pour ce produit par rapport au ratio de grappe de travail des autres EEE.</p> <p>Cette information permet de juger si le recours à des matières recyclées, réutilisées etc. pour être mélangé dans les réalisations technologiques est plutôt dans un cadre environnemental.</p>
Produit reconstruisible	<p>Dispose-t-on d'appareils reconstruisibles et si oui, quels sont ces modèles ?</p> <p>Est-ce que le mode de premier usage est reconstruisible et si oui, par quel moyen de pièces ?</p>	<p>Certaines les caractéristiques des produits reconstruisibles disponibles peuvent s'inscrire sur des COTP ou demander des caractéristiques particulières des modèles. Fournir ainsi l'accès à des modèles reconstruisibles pour être plus sûr, voir notamment le guide d'achat des produits de la norme ISO 14062.</p>
Lots contre l'obsolescence	<p>Proposez-vous des pièces détachées, des câbles d'alimentation, etc. ?</p> <p>Quels garanties proposez-vous pour les produits : durée, première (secondaire, etc.) sous garantie par le fabricant, constructeur ?</p> <p>Quels capacités d'extension des équipements pour répondre à l'évolution de besoins ?</p> <p>Proposez-vous des équipements de protection (casques, lunettes, brassards de protection, etc.) ?</p>	<p>L'absence de la garantie et de la durée de garantie pour faire l'objet d'un critère de sélection pour évaluer le fournisseur. Par exemple, possibilité d'apporter des garanties de RCM (maintenance) ou de réparation.</p> <p>De tels équipements peuvent être demandés en plus dans un marché d'entretien ou de réparation pour l'entretien de protéger les sites les équipements.</p>



Grille de sourcing

Nature de spécification (clause ou critère)	Proposition thématique de clause	Mode de preuve attendu	Critère de Jugement	Commentaire
Réduire la pression sur les ressources naturelles				
Clause	Le titulaire doit proposer des produits issus du réemploi, de la réutilisation ou comprenant des matières recyclées ou biosourcées.	Fiche technique du produit	% de produits répondant à cette exigence	L'article 58 de la loi d'écologie impose un minimum de 20% d'articles textiles issus du réemploi ou de la réutilisation. Certains EPI ne peuvent pas être réemployés en raison des normes de sécurité (cf annexes)
Critère	Le titulaire propose des références éco-conçues selon la norme ISO 14062.	Descriptif de la démarche (vérifier si les grandes lignes de la norme ISO 14062 sont respectées)	N/A	Les démarches d'éco-conception ne sont pas encore généralisées. On privilégiera donc un critère pour ne pas trop restreindre le champ de la concurrence.
Clause/critère (selon niveau d'influence de l'acheteur sur les produits concernés par le présent marché)	Le titulaire a adopté une démarche « zéro-déchet » pour les produits concernés par le présent marché.	Descriptif du processus	N/A	Optimisation de l'usage du tissu par la création de patronages zéro déchet, sans chute de tissu. Pour rappel, l'article L.1541-1-1 du Code de l'environnement traite de la gestion et de la prévention des déchets.

Il est aussi possible de recourir à la location pour réduire la pression sur les ressources (le fournisseur cherchera à maximiser l'usage des produits). Le besoin comprendra alors également l'entretien des vêtements (lavage, réparation) qu'il conviendra de prendre en compte dans le cahier des charges.



Clausier

L'articulation de cette première réunion

- Introduction aux achats responsables
 - Pourquoi parle-t-on d'achats responsables ?
 - Qu'est-ce que c'est ?
 - Quels sont les enjeux ?
 - Le contexte normatif et réglementaire
- Construire une stratégie d'achat pertinente
 - Analyse du besoin
 - Analyse du marché
 - Analyse des risques
 - Analyse des coûts
- Des pistes pour avancer
 - Les référentiels reconnus
 - Le numérique responsable
 - L'économie circulaire



Parcours Vêtements de travail et EPI : Supports et replays

Légende



Télécharger



Accéder au site internet

Autres ressources

Pour compléter cette boîte à outils créée dans le cadre du parcours Vêtements de travail et EPI de la Mission achats publics circulaires et environnementaux, des ressources réalisées par d'autres organismes ont été recensées pour vous aider à intégrer l'économie circulaire dans vos marchés.

Cette boîte à outil a vocation à être mise à jour régulièrement, au fil des publications et événements des structures qui traitent des vêtements de travail et EPI.

Labels environnementaux et réglementation



ADEME (2020)

L'ADEME présente les impacts environnementaux sur le cycle de vie des produits textiles et les labels environnementaux recommandés pour les réduire.



ADEME (2020)

L'ADEME présente les impacts environnementaux sur le cycle de vie des produits chaussants et les labels environnementaux recommandés pour les réduire.



Conseil national de la consommation (2023)

Le Conseil national de la consommation fait un état des lieux des termes et allégations environnementales utilisées pour les produits non alimentaires ("biosourcé", "durable", "écoconçu", "low-tech", "recyclable", etc.)



MTECT (2022)

Le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires propose un guide pour tout comprendre des filières REP avec un focus sur la filière textile.

Leviers d'action pour intégrer l'économie circulaire dans ses achats de vêtements de travail & EPI



INEC (2018)

L'Institut national de l'économie circulaire présente les impacts environnementaux de la filière textile et les leviers à disposition des acteurs pour des achats plus responsables.



INEC (2020)

L'Institut national de l'économie circulaire revient sur les changements induits par la loi AGECE sur la filière textile.



Conseil national de l'industrie (2022)

Ce guide présente les filières vêtements et chaussures et regroupe des recommandations pour acheter des produits responsables et de qualité.



Refashion & l'ADEME (2022)

Dans ce livret, l'ADEME et Refashion présentent les impacts des produits textiles selon leurs matières et les étapes de leur cycle de vie.



OREE (2020)

OREE donne des pistes pour prendre en compte l'éco-conception dans les marchés et présente des retours d'expérience du projet FRIVÉP, dédié à l'éco-conception des vêtements de travail pour faciliter leur fin de vie.



MGP, INEC, AES & ObsAR

Ces structures ont développé un programme d'accompagnement aux achats circulaires et solidaires. Dans le cycle sur le textile, les enjeux circulaires et solidaires des achats de produits textiles sont présentés, ainsi que des retours d'expérience et des porteurs de solutions. Une grille méthodologique est mise à disposition pour intégrer des considérations durables dans les marchés.

Quelques ressources pour aller plus loin



Fédérations du vêtement, Alliance du commerce et Refashion (2021)

Ce guide sur l'éco-conception des vêtements, dédié aux entreprises, recense de nombreuses informations utiles à toutes et tous pour comprendre l'éco-conception.

keemat Synthèse des filières

EPI	Matériau	Réemploi	Réutilisation	Recyclage	CSR
Casques	ABS, PE	✗	✗	✓	✓
Lunettes	PC	✗	✗	✓	✓
Gants	PU, nitrile	✗	✗	✗	✓
Chaussures	PU, Polyester	☺	✗	✗	✓
Bottes	PVC	☺	✗	✓	✓
Vêtements coton	Coton	✓	☺	✓	✓
Vêtements mixte	Polyester	✓	☺	✓	✓
Vêtements HV	Polyester	☺	☺	✗	✓
EPI souples	PP, PE...	✗	✗	✓	✓

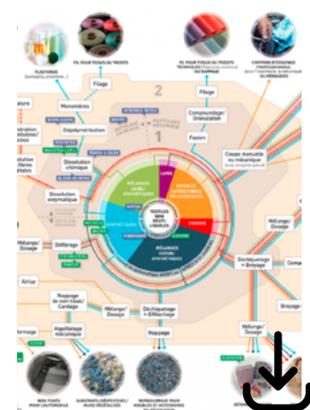
Keemat (2023)

Keemat présente les résultats de son étude portant les filières de réemploi, de réutilisation et de recyclage des vêtements de travail et EPI.



Fédérations et éco-organisme de la filière TLC (2020)

Ce document présente les évolutions qu'a connu la filière TLC (textile-linge-chaussures) suite à la promulgation de la loi AGEC en 2020.



Eco-TLC (ex éco-organisme de la filière TLC) (2018)

L'éco-organisme a réalisé une cartographie des produits issus du recyclage des textiles usagés.

Webinaires



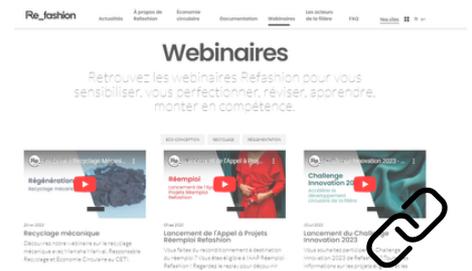
GRAFIE (2021)

Le GRAFIE fait état de l'offre du secteur de l'insertion par l'activité économique dans la filière textile. Divers acteurs interviennent pour présenter leurs offres et leurs pratiques.



INEC (2020)

Cette courte vidéo présente les changements induits par la loi AGECE dans la filière textile.



Refashion

L'éco-organisme de la filière textile-linge-chaussures met à disposition de nombreux webinaires pour en savoir plus sur l'éco-conception, sur les différents types de recyclage, sur l'ACV, sur la réparation, etc.

Retours d'expérience



ADEME et Réseau Grand Ouest (2017)

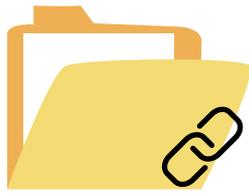
Cette fiche est un retour d'expérience de plusieurs collectivités qui ont intégré des considérations durables dans leurs marchés : marché de location et entretien des vêtements de travail, coton issu du commerce équitable, prise en compte de la fin de vie.



Nantes Métropole

Nantes Métropole présente un retour d'expérience d'Enedis Pays de la Loire qui recycle ses vêtements grâce à un partenariat avec un acteur local de l'insertion par l'activité économique.

DCE pour inspiration



DCE Achats de vêtements de travail et EPI

L'EPT Grand Paris Sud Est Avenir intègre dans son RC une clause environnementale en lien avec l'obligation portée par l'article 58 de la loi AGEC et un critère de performance environnementale.



DCE Fourniture de vêtements professionnels

Le Muséum national d'histoire naturelle fait figurer dans son CCTP des clauses à caractère environnemental : responsabilité des produits, gestion des emballages, valorisation des vêtements usagés.



DCE Location et entretien de vêtements de travail et vêtements de haute visibilité

La ville de Pontault-Combault privilégie une démarche de location-entretien pour ses vêtements de travail. Y figurent des clauses relatives à la réparation des vêtements, aux produits utilisés pour leur nettoyage, etc. La ville intègre un critère environnemental.



DCE Fourniture de vêtements de travail

Le Musée du Louvre impose la fourniture de vêtements composés à 100% de fibres naturelles issues de l'agriculture biologique et du commerce équitable. Plusieurs dispositions sont intégrées pour préserver l'environnement et la santé des utilisateurs (teintures végétales, interdiction de substances CMR, etc.). Des éléments concernant la résistance des vêtements sont aussi intégrés.

L'offre achats responsables du GIP Maximilien

Le GIP Maximilien est le réseau régional des achats responsables. En complément de la MAPCE, il propose deux autres services gratuits pour aider les acheteurs franciliens à intégrer le développement durable dans leurs achats.

La Mission d'appui au développement des clauses sociales (MACS)



La MACS, financée par la Drieets Île-de-France et le Fonds Social Européen (FSE), a pour objectif de faire connaître et de valoriser les clauses sociales au service de l'emploi. Avec son réseau de partenaires (URTIE, GRAFIE, UNEA, CRESS, réseau Gesat et organisations professionnelles) et les 8 coordinations départementales de facilitateurs, la MACS accompagne et renforce l'éco système des clauses sociales en Île-de-France.

Vous souhaitez développer vos achats socialement responsables ? Le Guichet régional des clauses sociales porté par la MACS vous propose un accompagnement lors de la préparation de vos marchés dans l'analyse d'opportunités, le sourcing, la disposition la mieux adaptée, etc.)

[Contacter le Guichet régional des clauses sociales](#)

La Mission Plan national des achats durables



Ce service est financé par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, et porté en région par les réseaux régionaux. En Île-de-France, c'est le GIP Maximilien qui porte le Guichet vert.

Le Guichet vert est un service de conseil gratuit, à disposition des acheteurs publics, visant à les aider dans l'intégration de considérations environnementales dans leurs marchés : vous nous partagez votre problématique, et nous réalisons de recherche pour vous et vous fournissons des informations sur la réglementation achats responsables, des guides et fiches pratiques, des exemples de clauses et/ou critères, etc.

[Contacter le Guichet vert](#)

Cette boîte à outil vous est proposée par le GIP Maximilien
avec le soutien de :

- La Région Île-de-France
- L'ADEME
- La Métropole du Grand Paris
- La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT)



**Janvier
2024**